



Explication de vote et/ ou appel au vote

Les élu.es au CA vont être confronté.e.s à différentes situations, mais le contexte du budget 2023 appellera à discuter sur les positionnements et sur les votes à émettre. Le document « tous les votes sont possibles » rappelle que l'administration n'a aucune pression à mettre sur les élu.es et que l'établissement continuera de fonctionner (heureusement d'ailleurs).

Vous pouvez demander un vote à bulletin secret (obligatoire si un membre du CA le demande), et éventuellement une suspension de séance (si besoin de prendre du temps entre élu.es et/ou avec les parents). Il est toujours plus facile d'anticiper en amont du CA.

Les explications de vote ne sont pas obligatoires. Les élu.es n'ont pas à justifier leur vote, mais cela peut permettre d'expliquer l'importance des positionnements pour obtenir des améliorations du service public.

Si le budget permet de fonctionner dans de bonnes conditions et de mettre en œuvre une Education de qualité avec la prise en compte des besoins exprimés, ne pas hésiter à **voter POUR**.

Si le budget ne répond pas à tous les besoins, et/ou s'il diminue, et/ou si des décisions de baisse de températures sont annoncées qui impactent les enseignements EPS (ou autre), il ne sera pas possible de voter favorablement le budget. Deux solutions sont possibles

Vote en abstention : Expliquer pourquoi les élu.es se positionnent en abstention. « Nous ne pouvons cautionner la baisse du budget, la réduction des températures... ». Si les élu.es parents et des personnels s'abstiennent, le budget sera voté par l'administration et sera donc adopté par le CA.

Vote en contre : Dans votre explication de vote, vous pouvez dire que la répartition est la « meilleure possible » avec les moyens alloués et l'augmentation des coûts de l'énergie et que le travail réalisé par l'adjoint gestionnaire et le chef d'établissement n'est pas remis en cause. Mais qu'un vote contre du CA doit permettre d'exprimer la volonté d'obtenir des moyens pour une Education de qualité. Rappeler vos demandes par un vœu. L'explication de vote peut être faite avant le vote (et comprendre un appel à se positionner : « *les élu.es du personnel se positionnerons CONTRE et appellent tous les membres du CA à en faire de même pour envoyer un signal fort permettant la révision de l'enveloppe budgétaire allouée...* » ou après.